



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget et réforme de l'État : services extérieurs

Question écrite n° 110135

Texte de la question

M. Yves Jégo désire attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation du bureau des douanes de Melun. En effet, en raison de restructurations, celui-ci va être amené à disparaître d'ici à la fin de l'année 2008. Il sera en partie transféré sur deux sites à savoir ceux de Croissy-Beaubourg et des Ulis, ce qui risque d'entraîner certaines difficultés parmi lesquelles, une pénalisation des usagers du Sud Seine-et-Marne ainsi qu'une baisse d'efficacité du service public résultant de l'éloignement géographique. De plus, des contraintes vont être imposées aux agents car une bonne partie de ceux-ci résident dans des départements éloignés des sites de transfert prévus, à savoir l'Yonne et le Loiret. Il en résultera des difficultés de circulation automobile ou encore l'existence d'importantes distances entre le domicile et le lieu d'exercice du travail. L'instabilité de cette situation, du fait des bouleversements entraînés par les restructurations, inquiète au plus haut point les agents du bureau concerné. Par conséquent il souhaiterait que le Gouvernement lui expose les mesures qu'il compte prendre afin de trouver une solution satisfaisante aux problèmes évoqués.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110135

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11735